



Association Enfants Soleil
24 Challe Pourpre 95610 Eragny sur Oise
www/enfants-soleil.org

Bilan sur deux années de programme.

« Jardins communautaires ». Années 2004 – 2006

Communes de Verrettes Mirault. Artibonite Haïti (région centre)

Prévisions Années 2006 - 2008

**Juillet 2004 : Octroi par la région Ile de France d'une subvention de 7600€ .
Convention 04 DAI 271 (Délibération CP04 – 480. 8 Juillet 2004)**

- ☐ **Novembre 2004 : initiation du programme sur le terrain.**

Objectifs :

Développer les cultures vivrières. Aider les paysans sans terre à acquérir une autonomie financière.

Moyens

Rendre des terres aux paysans sans terre. Développer les cultures vivrières.

Finalité :

Aider ces paysans à retrouver leur statut de propriétaire.

Etat des réalisations en mars 2006

Jumelle (Verrettes) : terrain de 3,2 hectares.

- ☐ **Première tranche du programme en place depuis novembre 2004 (jusqu'en nov. 2006)**
- ☐ **Prolongement dans le temps de cette première tranche (Nov 2006/ Nov.2008) prévue.**

Mirault . 3 hectares. Voir étude de la localité pièce jointe. Page

- ☐ **Première tranche (Mars 2005/ mars 2007) Le programme est en place et fonctionne sur 3 hectares environ de terrain. Il sera prolongé en mars 2007 jusqu'en mars 2009.**

Mirault

- ☐ **Seconde tranche : (mars 2006/ mars 2008) Mise en place initiée en mars 2006.
(Jusqu'en mars 2008)
(3 hectares supplémentaires . La totalité de cette tranche est financée.)**

**En tout : 9,6 hectares de terres irriguées, transformées en jardins communautaires.
Jumelle : 3,2 hectares. Mirault : 6,4 hectares :**

BILAN FINANCIER TOTAL DES DEPENSES EFFECTUEES OU PREVUES PERIODE 2004 – 2008

La monnaie haïtienne a un cours très variable suivant les jours. Elle peut varier de 38 à 45 gourdes pour un €. Elle n'est pas cotée sur le marché international. Le dollar haïtien (monnaie courante mais sans existence internationale vaut 5 gourdes). Nos comptes peuvent varier suivant les années et la valeur de la gourde.

Implication des Associations SOS Enfants et Quimper Antilles.

Trois associations se sont désormais groupées pour mener à bien le programme « Jardins communautaires » et le développer dans les années futures.

Enfants Soleil : initiatrice du projet. Disposant d'une équipe haïtienne sur place (Enfants Soleil Haïti) travaillant depuis plusieurs années aux divers programmes sur le terrain.

SOS Enfants :



Qui a aidé Enfants Soleil depuis ses débuts il y a 8 ans. (Fourniture de médicaments, matériel médical, matériel scolaire etc.) sur le mode d'un échange de compétences et de services en France et sur le terrain.. SOS Enfants s'est engagée dans le projet en 2004. (SOS Enfants. Président M. Alfred Blanchet. Siège : 8 rue du Château des Rentiers. 75013 Paris.)

Quimper Antilles.



Association qui s'est impliquée dans le projet « jardins » en 2004. Cette Association assure la promotion de la culture caraïbe et assure la restauration dans les grands festivals pour financer ses projets. (Association Quimper Antilles. Président M. marcel mender. Siège :7 Rue du Limousin. 29000 Quimper)

Implication chiffrée des Associations dans les programmes « Jardins communautaires

Rappel participation SOS Enfants et Quimper Antilles, pour les jardins :

Date (Tranche)	Association	Participation €
Mirault Juillet 2005 Zone Verrettes T1	Quimper Antilles	1500 €
Mirault Octobre 2005 T1	SOS Enfants	1100 €
Mirault Mars 2006 T2	SOS Enfants	3000 €
Quimper Antilles (Prévu Avril 2006)	Quimper Antilles	1500 €
Total		7100 €

- 1. Construction de l'infrastructure. Hangar pour outils et récoltes, toilettes etc.**
(Ce local peut être très rapidement transformé en habitation pour les visiteurs.)

Bilan financier construction hangar. Verrettes. (Voir annexe page

Investissements. Verrettes.	Prix Dollars haïtiens	Equivalent Euros
Produits, transports et main d'œuvre. Construction hangar.	27991. 40	3499. 00

2. Jardins de Jumelle. Verrettes

Mise en place du programme première tranche. (Jumelle) (Novembre 2004 – Nov 2006)

Bilan financier première tranche.. Jumelle. Année 2004

Dépenses effectuées.	Montant \$ haïtiens	Equivalent Euros
Location terrain (Nov 2004. Nov 2006) 3 hectares ²⁰	11520. 00	1440. 00
Matériel d'irrigation	12147. 52	1528 . 44
Formation. Défraiement organisateurs Main d 'œuvre. Séminaires. Déplacements. (Années 2004)	8000. 00	1000. 00
Outils + achat Motocyclette.	8800. 00	1100. 00
Semences. Insecticides. Engrais.	1600. 00	200. 00
Total Première tranche jardins 2004	42067.52	5268.44

Dépenses supplémentaires Première tranche jardins Jumelles. Années 2005

Objet	Montant Dollars HTG (Haïtiens)	Equivalent €
Réaménagements terrains : année 2005	1500	153 € 06
Réunions, Concertation Nourriture. Transport.	571. 40	58 € 30
Achats plants et semences + transport	820	83 € 67
Main d'œuvre plantation Association (pour cantine)	1280	130 € 61
Plants et graines légumes	447	45 € 69
Carburant 20 Gallons x 180 G	720	73 € 46
Total Première tranche jardins 2005	5339	544 € 80

Total dépenses première tranche, Jumelle. Jardins, et hangar. Années 2004 – 2005

Dépenses effectuées	Dollars haïtiens	Equivalent euros
Jardins année 2004 Location + Mise en place	42067. 52	5268. 44
Jardins année 2005 Fonctionnement	5339. 00	544. 80
Construction local technique.	27991. 40	3499. 00
Total première tranche 2004 - 2006	75397. 92	9312. 24

3) Jardins de Jumelle Prolongement 2 ans.

Seconde période de la première tranche. Jumelle. (Location du même terrain prolongée pour les 2 années suivantes)

Dépenses prévues pour Nov 2006 – Nov 2008. Financement assuré.(Réserve)
(Financement Enfants Soleil / SOS Enfants / Quimper Antilles Prévu (provisions)

Dépenses prévue 2006/2008	Dollars haïtiens.	Euros
Location terrain.	11520. 00	1440. 00
Indemnité 2006 Semences carburant	2400. 00	300. 00
Total	13920	1740. 00

Pour Jumelle, tout « est sur les rails ». Il n'est pas prévu d'agrandissement des terrains pour le moment. Nous renouvelons seulement le bail pour les deux années suivantes (Nov 2006 / Nov 2008).

Nous ne voulons pas trop nous engager : il faut prévoir le paiement de la location des terrains. (environ 850 € pour 2 ans et 3 hectares pour chacune des tranches prévues.).

4. Jardins de Mirault

A) Première période. Première tranche. Région Verrettes. Suite du programme. (Mars 2005 / Mars 2007.)

Les terrains se situent dans la région de Mirault (près de Verrettes) (Voir étude de la région de Mirault. Ce tableau représente les frais d'aménagement et location du terrain et l'achat de 2 pompes.

Nous en sommes à la troisième récolte. (Voir doc. Joint.)

Le réaménagement du terrain a nécessité un apport supplémentaire de main d'œuvre : sans cet apport, les bénéficiaires n'auraient pas pu préparer ce terrain avant la bonne saison pour les semences . Une récolte – la première - aurait été perdue. Ces travaux dépendent de l'état du terrain lors de la location. Si le terrain est déjà cultivé et mis en état, la location est plus chère. Si le terrain est en jachère et envahi par la végétation, la location est moins chère mais exige plus de main d'œuvre pour son aménagement. Le creusement des canalisations pour l'irrigation est incontournable. Il faut une équipe conséquente pour la mener à bien. Les bénéficiaires ont donc sollicité l'aide de paysans sans travail. Qu'ils ont rémunérés.

D'autre part, la décision de planter de petits arbres rapidement productifs, comme la papayer, exige l'achat de plants assez chers. Mais c'est un investissement sur l'avenir.

Ces dépenses exceptionnelles s'élèvent à 1191 €. Les bénéficiaires devront dans l'avenir prendre à leur charge tous ces travaux. Cependant, ces journaliers, sans travail, ont ainsi participé au projet sans y être encore intégrés. C'est un petit revenu pour eux. Ils ont ainsi eu un contact avec le projet. Ils espèrent faire partie de la tranche suivante. On désamorce ainsi les impatiences et les jalousies. On fait connaître le projet. Ces aides rémunérées ne sont pas négatives sur le plan social, même si elles grèvent un peu le budget.

Bilan financier.

Dépenses	\$ haïtiens	€
Terrain Location (2 années)	9600. 00	1116. 00
Clôture	2500. 00	291. 00
Arpentage Répartition.	1900. 00	221. 00
Pompes à eau (2) (618€ x 2)	10616. 00	1236. 00
Tuyaux aspiration	470. 00	55. 00
Tuyaux refoulement Petit matériel	2000. 00	233. 00
Pelles, outils divers	240. 00	28. 00
Piquois	500. 00	59. 00
Brouettes	750. 00	88. 00
Transports	420. 00	49. 00
Séminaires formation. Repas	1000. 00	117. 00
Rémunérations responsables et aides Voyages. Agronome. Défraiement Main d'œuvre diverses (Personnes dépourvues travaillant au jardins sans être bénéficiaires du programme)	4692. 00	544. 00
Total	34688. 00	4037. 00

Première période. Jardins de Mirault.

Bilan financier. Frais d' exploitation. Année 2005

Dépenses	\$ haïtiens	Equivalent €
Préparation terrain. Avance Nourriture + journées	2055. 00	239
Canalisations	1264. 00	187
Achats semences nouvelles.	450. 00	52.50
Calalou Gombo, pois, etc.	192. 00	22.50
Piments (1000 pieds)	800. 00	93

Papayes (500)	1000	116
Carburant Pompes	896. 00	104
Frais administration	198. 00	23
Insecticide	400. 00	46.50
Engrais	1700. 00	198
Rémunération aménagement entretien irrigation	940 . 00	109.50
Total	10235. 00	1191.00

Chaque tranche de jardins a pour bénéficiaire une centaine de personnes. Tous les bénéficiaires semblent très satisfaits de la création des jardins. Ils souhaitent que le projet continue et se développe (une augmentation des superficies cultivées), donc plus de familles bénéficiaires. Le mode d'exploitation pour Mirault est différent de ce que nous avons imaginé. Mais semble-t-il, au yeux des bénéficiaires, plus efficace.

Les cultivateurs de Mirault, au lieu de diviser les terrains en parcelles, comme à Jumelle (une parcelle par bénéficiaire) se sont regroupés, cultivent ensemble de grandes surfaces, suivant les saisons (Maïs, patates, arachides, pois et pois congo (sortes de petits arbustes qui donnent un haricot), manioc (dont la farine sert à faire les cassaves – petites galettes) feuilles (qui se consomment comme des épinards) des grains, légumes et fruits (tomates, aubergines, calalou combo...papayes, citrons, oranges, mangues...). Les paysans haïtiens ont l'habitude de ces regroupements ...et se partagent les récoltes. De plus petites parcelles sont librement plantées de légumes divers.

Les avantages selon les cultivateurs bénéficiaires :

- ☐ Facilité d'arrosage de grands parcelles.(une fois par semaine pour chaque parcelle en période sèche. L'irrigation suppose la mise en place des pompes le matin, puis le démontage des installations par sécurité le soir. Des volontaires se sont spécialisés dans ce domaine. Ils irriguent pour tous les autres.
- ☐ Mise en commun de la préparation des terres, de l'entretien et des récoltes.
- ☐ Il existe des saisons bien précises pour chacune de ces plantes de base : et partager les parcelles n'empêcherait pas que tous cultiveraient en même temps les mêmes plantes.
- ☐ Quantités de grain à moudre suffisantes pour utiliser au mieux le moulin (éventuel selon projet). ☐ ☐ Frais de déplacement et de service diminués.

Inconvénients possibles : une moindre responsabilité éventuelle de chacun au cours du temps. Mais pour le moment tout semble bien fonctionner. Le partage des tâches semble être équitable et chacun accepte sa part de travail, femmes et hommes.. Certaines personnes sont plus impliquées que d'autres et ont pris le « leadership » du groupe. Ce sont ces personnes qui seront pressenties si la location des pompes à des paysans non intégrés dans le projet se matérialise.(Voir projet, plus loin)

Prévisions. Suite de la première tranche jardins de Mirault. Mars 2006 / mars 2007

Dépenses prévues Mars 2006 / mars 2007	Dollars haïtiens.	Euros
Indemnité 2006 Semences carburant	2400. 00	300. 00
Total	2400. 00	300. 00

5. Jardins de Mirault. Seconde tranche

(Nouveaux terrains 3 hectares environ.)

Mars 2006 / Mars 2008. (Pas d'achat de pompe : les trois pompes suffisent pour l'irrigation des trois tranches)

Bilan financier.

Dates	Objet	Dollars Haïtiens	Euros
Mars 2006	Aménagement terrain. Défrichage. Viabilisation. Main d'œuvre.	10400. 00	1056. 00
Mars 2006	Location terrains pour 2 ans 3 hectares (environ)	9900. 00	1100. 00 €
	Total	20300. 00	2156 €

Frais d'exploitation. Année 2006.

Labourage. 20 personnes supplémentaires 5 jours (100 G / Jour) + repas et transport.	2806. 00	286 € 38
Creusement des canalisations. Travaux pour irrigation. 15 personnes supplémentaires 5 jours (100 gourdes / jour) + repas et transport.	2325. 00	237 € 28
Achat de semences 70 marmites x 150 G + transport.	2116. 00	215 € 91
Carburant pour pompes 175G x 62 gallons. Réserve. Premiers arrosages.	2200. 00	224 € 48
1 gallon huile pompes	50. 00	5 € 10
Personnel supplémentaire plantations. Réunions Nourriture	1129. 00	121 € 26
Insecticide. 10 bonbonnes Curacron x 200 G (Réserve pour 2 trimestres)	400. 00	40 € 81
Insecticide 10 Sachets C20 x 150 G	300. 00	30 € 61
Année 2005. Courriers. Téléphones. (Wista Cerfrère Coordinatrice)	264. 00	29 € 93
Achat carburant 30 gallons x 200 G + transport	1210. 00	123 € 46
TOTAL	12860. 00	1315 €

Total des fonds engagés pour le mise en place de cette tranche.

TOTAL des investissements pour les nouveaux terrains. Mirault. Mars 2006 / Mars 2008	Dollars haïtiens.	Euros
Location et viabilisation	20300. 00	2156. 00
Exploitation première année.	12860. 00	1315. 00
TOTAL Mirault 2^{ème} tranche	33160. 00	3471. 00

Dépenses prévues Mars 2006 / mars 2008 Nouveaux terrains	Dollars haïtiens.	Euros
Total.	4000. 00	500. 00

Cantine du collège de Verrettes.

Une partie des récoltes des jardins de Jumelle servent à alimenter la cantine du collège de Verrettes. Tous les légumes et fruits proviennent de ces cultures. Une partie des récoltes des jardins de Mirault servira à la cantine prévue en 2007 de la nouvelle école de Mirault.

Micro-élevages.

De petits élevages sont associés aux jardins (Porcs, cabris, poulets, pintades) Ils ont été fournis au départ, il y a quatre ans, aux familles qui avaient la possibilité d'assurer ces élevages, appartenant ou non au programme jardins. Ces petits élevages n'ont plus besoin de subventions. Ils apportent une amélioration sensible tant du point de vue de la qualité des repas qu'au niveau des améliorations de la vie quotidienne grâce à quelques ventes. Les résidus des activités du moulin à grains (projet joint) pourraient servir à un petit élevage plus intensif et communautaire en haut du terrain prévu pour le moulin.

Durabilité du projet. Vers une autonomie plus importante

Nous avons discuté avec l'équipe sur place et les petits paysans de la durabilité du projet. C'est à dire, à terme, d'une autonomie plus grande des bénéficiaires.

L'idéal serait dans un premier temps que les paysans puissent devenir autonomes en partie en finançant eux-mêmes une part des dépenses :

Autonomie pour :

- ☐ Le carburant pour l'irrigation.
- ☐ Les semences. (Des semences pourraient être récupérées en ce qui concerne certaines plantes (pois par exemple) mais pour ce qui est d'autres semences (calalou, aubergines, tomates etc) les paysans nous ont expliqué et montré que cela est impossible : les graines, si on les laisse sécher sur la plante sont soit attaquées par des insectes, soit moisissent et sont de toute manière inutilisables pour être ressemées. Nous avons pu le vérifier sur place. Il faut donc les acheter lors de chaque « campagne » à des coopératives paysannes spécialisées. Ceci représente des frais.
- ☐ Eviter de solliciter de la main d'œuvre extérieure supplémentaire pour l'aménagement des terrains après chaque récolte.(Mise en valeur et réhabilitation des canalisations pour l'irrigation.) Les premières équipes de bénéficiaires pourraient venir en aide aux nouvelles équipes. Sous quelles conditions ? Plus les familles bénéficiaires seront nombreuses, plus l'entraide sera facile. Une autre solution consisterait à thésauriser pour que les bénéficiaires puissent payer eux-mêmes la main d'œuvre nécessaire pour les gros travaux de préparation des terrains entre chaque récolte.

Durabilité. Autonomie. Un délai et des contrats.

Nous avons donc proposé un plan : ce contrat, discuté lors de notre dernière visite en février 2006, a été signé par les bénéficiaire de la dernière tranche de Mirault. Pas encore pour les deux premières (Jumelle et Mirault 1). Un séminaire a eu lieu en mars. Nous n'avons pas encore les conclusions.

I. Jumelle. (Première tranche) qui sera renouvelée en nov 2006 pour 2 années.

En novembre 2006, les terrains seront cultivés depuis deux ans, et viendra le moment de repartir sur une nouvelle tranche de deux ans.

Nous proposons pour ces terrains le plan suivant, en accord (pour l'instant non encore signé) avec les bénéficiaires :

- ☐ Les Associations financeront la location des terrains.
- ☐ Les Associations financeront pour une année (Nov 2006 – Nov 2007) le carburant et les semences.
- ☐ Les bénéficiaires prendront en charge dès la première année tout l'aménagement des terrains après chaque récolte. (Sans main d'œuvre extérieure ou en finançant eux-même cette main d'œuvre.)
- ☐ Les bénéficiaires dès cette première année épargneront pour prendre en charge, durant la seconde année, (2007 – 2008) les semences et le carburant pour l'irrigation.
- ☐ Les bénéficiaires prendront en charge la seconde année, les produits suivants : insecticides et engrais.

II. Mirault. Première tranche : Mars 2005 / Mars 2007.

- ☐ Les Associations ont financé la location des terrains.
- ☐ Les Associations ont financé en 2005 – 2006 l'essence pour l'irrigation, les intrants, les engrais et pesticides.
- ☐ Mars 2006 Mars 2007 Les Associations ne financeront pas les intrants ni les engrais et pesticides.
- ☐ Si le projet est prolongé de deux années, (Mars 2007/ mars 2009), les bénéficiaires prendront en charge tous les frais sauf la location des terrains.

III. Mirault seconde tranche. (Mars 2006 – Mars 2008) (Contrat signé)

- ☐ Les Association ont financé l'ensemble des dépenses pour un an.
- ☐ Pour la seconde année (Mars 2007 – Mars 2008) les bénéficiaires prendront en charge le financement des semences et plants, engrais et insecticides, et celui de la viabilisation des terrains.
- ☐ Pour les années qui suivent, les bénéficiaires prendront en charge les semences, la viabilisation, les engrais les insecticides et le carburant.

Problème à résoudre

Jumelle. (Première tranche)

L'expérience de Jumelles arrive au terme de sa deuxième année. Il est donc possible de dresser un bilan, et d'envisager un moyen de rendre le projet plus autonome.

Les paysans sont vraiment très pauvres d'une part et ont « tout mangé » ne pouvant conserver de grains pour les semences, ou ont été, d'autre part, dans l'impossibilité de faire des économies dans ces deux premières années pour les terrains de Jumelle (Verrettes) cultivés depuis 2004. Ceci n'est guère étonnant dans les conditions qu'ils ont dû subir.

Il s'est produit un pillage partiel des jardins lors de la toute première récolte, en 2004, dont personne n'a pu trouver les auteurs...(nous sommes à Haïti...) et un cyclone est survenu, qui a ravagé une partie des premières récoltes (Il y en a trois par an pour les cultures principales.). Depuis tout va bien. Il va donc falloir trouver des moyens pour que les bénéficiaires financent eux-mêmes à terme plusieurs dépenses. Les Associations ne peuvent indéfiniment tout financer. Elles doivent étendre le projet, laissant les bénéficiaires des premières tranches « se débrouiller » en partie.

Nombreuses sont les raisons de cette insécurité alimentaire chronique.

La baisse de production du secteur agricole.

Riz : Haïti était exportateur il y a 15 ans. La production (essentiellement dans l'Artibonite) n'est plus aujourd'hui que de 80000 tonnes. (La même que celle de 1995). Les importations ont, elles, explosé : 359000 tonnes en 2003. (105 millions de dollars) On importe donc les trois quarts de ce qui est consommé. (en comptant les importations à bas prix de brisures de riz, surplus des pays riches, essentiellement les USA.)

Pascal Pecos Lundy écrit : « *L'objectif de relancer la production agricole nationale tarde à se traduire dans la réalité. En ce qui concerne la filière rizicole par exemple, les revendications sont restées les mêmes depuis une quinzaine d'années : encadrement des producteurs, accès aux intrants et aux crédits, problèmes de curage et de drainage, problèmes de récoltes et de transformation, problèmes de commercialisation etc. En dehors des revendications techniques, on ne cesse de réclamer la protection de la filière contre la concurrence déloyale qu'elle subit. Les associations de riziculteurs exigent des mesures concrètes pour contrôler l'importation et instituer des taxes sur les produits importés et suspendre l'importation des produits agricoles au moment des récoltes.* »

Ces mesures de « salut public » ont peu de chances d'être mises en œuvre, étant en contradiction totale avec les directives de la Banque Mondiale et du FMI et les règles de l'OMC.

Céréales. (Indice de production per capita (calculé par la FAO) pour les céréales : 1997 : 127,4 2001 : 84,2 2004 : 87,9.

De 100% il y a 12 ans, l'autosuffisance du pays pour l'alimentation n'était plus que de 50% des besoins en 2001 et de 45% en 2002.

Ces importations massives rendent le riz local (pourtant de meilleure qualité), difficilement vendable. Des terres sont abandonnées aux friches.

Café. Le café qui était un générateur de devises a vu sa production diminuer. (Exportation 2,8 millions de US\$.)

Les mangues. Leur exportation s'est maintenue a un bon niveau (5,46 million d'US \$) dépassant celle du café...elle est bien la seule.

L'agriculture n'a pas les moyens de se moderniser.

La croissance de la population est forte (même si aucun recensement ne peut en attester, depuis des décennies) et l'urbanisation galope de manière anarchique autour des villes principales. (Bidonvilles)

Des paysans sans terre.

Propriétés qui fondent avec les partages successifs dus au nombre de membres dans les familles. Violence qui chasse les petits paysans des terres isolées (pillages par des bandes organisées) . Appauvrissement des terres du au climat et au déboisement.

Le prix des carburants, qui s'est répercuté sur toute l'économie a été dramatique pour le pays. (40 à 60% d'augmentation du coût de la vie) touchant d'abord les plus pauvres.

Cette urbanisation tend à changer les habitudes alimentaires des populations qui se tournent vers les produits importés, plus accessibles en ville, souvent de mauvaise qualité et plus chers que ceux auxquels ils avaient accès à la campagne. Il faut maintenir les paysans à la campagne où leur mode de vie et leurs habitudes alimentaires

(au moins sa base) doivent être préservés.

Les événements violents de ces dernières années se sont ajoutés à ces problèmes. Beaucoup de petits agriculteurs ont été chassés de leurs terres pas la violence.

Les terres sont souvent mal exploitées par des propriétaires peu présents et une main-d'œuvre exploitée de journaliers. Celles des petits paysans , trop divisées, mal cultivées, non irrigables, éloignées dans les mornes, sont souvent pillées par les bandes, et finalement abandonnées ou volées. (Terre Nette).

Les routes sont tellement impraticables par endroits que la commercialisation des produits est impossible. (13 heures en ce moment pour aller de Cap Haïtien à Ouanaminthe (90 km !)

La libéralisation. Désastreuse pour les petits pays pauvres, (et en particulier les paysans de ces pays), ne pouvant concurrencer les marchés internationaux, tandis que le pays ouvre grand ses frontières aux produits importés.

Aides internationales massives (Déstockage des surplus alimentaires) qui se retrouvent à bas prix sur les marchés. Il est impossible de stopper cette aide, car nous sommes dans une situation d'urgence alimentaire, mais ses effets sont néfastes à long terme sur l'économie agricole locale. Ces aides sont incontournables car une partie de la population souffre de la faim en permanence, mais ces produits se retrouvent trop souvent sur les marchés (corruption généralisée), concurrençant les ventes des producteurs locaux.

Abandon des cultures vivrières. Non rentables pour l'exportation, elles permettait cependant de nourrir une partie de la population, quand les petits paysans avaient encore des terres. Les performances de cette agriculture vivrière sont très modestes. (Manque d'irrigation faute de moyens, terres appauvries par les conséquences des déboisements, moyens archaïques, parcelles minuscules...)

Les prix des denrées alimentaires. Ils ne sont pas fonction du prix de revient des denrées, ou du coût du travail, mais soumis aux spéculations internationales... Les plus pauvres en subissent en premier les conséquences.

En conclusion dit Pascal Pecos Lundy : « *Le constat est évident : le pays n'a pas suffisamment de ressources financières pour importer des produits alimentaires. L'existence d'une production locale adaptée s'avère cruciale. Ce serait un combat perdu d'avance si on faisait le choix de dépendre totalement de l'extérieur pour son alimentation. L'autosuffisance alimentaire demeure très importante pour l'obtention de la sécurité alimentaire du pays.* »

Pour lutter, il faut développer les cultures vivrières avec le petits agriculteurs sans terre.